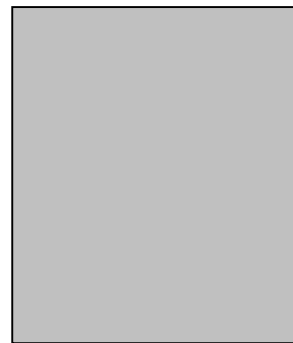


Département  
de Haute - Garonne

Commune de MURET



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 1<sup>ERE</sup> MODIFICATION SIMPLIFIEE

### DU PLU

## 5. REGLEMENTS

5c- Liste des emplacements réservés et liste des servitudes de mixité sociale au titre de l'article L 151-41 du Code de l'Urbanisme

Par délibération du Conseil Municipal :

Approbation du PLU : 22.11.2005

1<sup>ère</sup> modification : 27.11.2006

2<sup>ème</sup> modification : 05.06.2007

3<sup>ème</sup> modification : 27.01.2009

4<sup>ème</sup> modification : 16.03.2010

1<sup>ère</sup> révision simplifiée : 12.07.2011

2<sup>ème</sup> révision simplifiée : 05.07.2012

5<sup>ème</sup> modification : 05.02.2013

6<sup>ème</sup> modification : 26.02.2014

7<sup>ème</sup> modification : 09.07.2015

8<sup>ème</sup> modification : 20.10.2016

9<sup>ème</sup> modification : 11.07.2017

1<sup>ère</sup> modification simplifiée

Prescrite le : 15 février 2018

Approuvée le :

Exécutoire le :

Atelier Sol et Cité

Urbanistes CPQU- Architectes DPLG  
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE  
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78  
E-Mail : contact@soletcite.com

5c

# Commune de Muret

## Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaires	Surface m <sup>2</sup>
<b>1</b>	Création d'une trémie, élargissement du Boulevard Edgar Faure, et maintien d'un passage piéton cyclable souterrain au droit du passage à niveau existant	Commune	1 961
<b>2</b>	Création du débouché de la trémie, et création de parkings liés à la gare multimodale	Commune	16757
<b>2 bis</b>	Création d'équipements sportifs, culturels et espaces verts	Commune	9642
<b>3</b>	Création du débouché sur le boulevard de Lamasquère	Commune	688
<b>5</b>	Création d'un giratoire RD 12 et Avenue du Général De Gaulle	Commune	483
<b>6</b>	Élargissement et prolongement du chemin du petit Castaing	Commune	4810
<b>7</b>	Création d'une voie de liaison entre l'avenue Douzans et la voie projetée chemin du petit Castaing	Commune	1 677
<b>10</b>	Création d'une voie de liaison entre le chemin du petit Castaing et le giratoire projeté au niveau du carrefour Avenue Douzans - avenue du Père Brottier	Commune	825
<b>12</b>	Création de parkings chemin des Boutbouilhes	Commune	806
<b>13</b>	Élargissement de la rue Gustave Saint – Jean	Commune	436
<b>14</b>	Création d'une liaison piétonne entre la rue du Moulin de Garonne et la rue des Trois Cannelles	Commune	299
<b>15</b>	Élargissement de la rue des 3 Cannelles	Commune	116
<del><b>16</b></del>	<del>Création d'un giratoire chemin de Hurguet — Boulevard Caldéron Solano</del>	<del>Commune</del>	<del>941</del>
<b>17a</b>	Création d'une voie de désenclavement reliant les avenues Claude Debussy	Commune	1279
<b>17b</b>	Création d'un giratoire au niveau du carrefour avenue des Pyrénées - avenue Louis Pasteur	Commune	135
<b>18</b>	Élargissement de l'avenue du Pic du Ger (de l'avenue des Pyrénées jusqu'à la commune du Fauga)	Commune	17 930
<b>19</b>	Élargissement de l'avenue Pasteur	Commune	3 470
<b>21</b>	Aménagement routier et paysager de l'avenue des Pyrénées	CAM	8 541
<b>23</b>	Restructuration du chemin de Bellefontaine dans la Z.A.C Porte des Pyrénées	CAM	5 582
<b>27</b>	Création d'un giratoire : boulevard de Peyramont - avenue d'Ox	Département Commune	3 909

<b>N°</b>	<b>Destination</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>
<b>30</b>	Création d'un giratoire : boulevard de Lamasquère et route de Rieumes	Commune	1 915
<b>31</b>	Élargissement de la voie du Vieux Chemin de Saint Clar	Commune	1 447
<b>33</b>	Élargissement de la RD 3	Commune	31 134
<b>35</b>	Élargissement et aménagement de la RD 43 b	Département	29 664
<b>37</b>	Prolongement de la rue Jean de Mascaron	Commune	572
<b>38</b>	Création d'une nouvelle voie reliant l'aérodrome et l'autoroute avec rétablissement de la RD 43b et renforcement de la RD 15 g	Commune	102 446
<b>41</b>	Élargissement de la RD 12, route de Seysses	Commune	1 486
<b>45</b>	Création d'un piétonnier en bordure de la Garonne (rive droite)	Commune	3 418
<b>46</b>	Élargissement du chemin de Bourdaya	Commune	659
<b>47</b>	Création d'une nouvelle voie reliant le chemin de Bourdaya au RD 19g (axe 1 du PAE des Vignous)	Commune	1 059
<b>48</b>	Création d'une voie nouvelle à partir du giratoire RD 19 - RD 19g jusqu'à l'axe 7 du PAE (axe 2 du PAE des Vignous)	Commune	1 551
<b>49</b>	Élargissement de la rue André Ampère (axe 6 du PAE des Vignous)	Commune	1 407
<b>50</b>	Création d'une nouvelle voie de désenclavement depuis la parcelle EX166 au nord, jusqu'à l'impasse Mars au sud, en passant par le nouvel axe 2, la rue des Mailhols, et la rue André Ampère (axe 7 du PAE)	Commune	6 875
<b>51</b>	Création d'une voie nouvelle depuis l'impasse Mars au nord, jusqu'à la parcelle EZ67 au sud (axe 9 du PAE)	Commune	2 297
<b>52</b>	Création d'une liaison piétonne et cyclable reliant l'impasse Mars à la route d'Eaunes	Commune	1 347
<b>53</b>	Création d'un chemin piétonnier des « Vignous » à Brioudes	Commune	2 316
<b>54</b>	Élargissement de la rue de la Côte des Bênes et création d'une aire de retournement à partir de la RD 56	Commune	861
<b>55</b>	Création d'une voie de désenclavement pour liaison avec la rue Plein Ciel	Commune	44
<b>56</b>	Élargissement du chemin Blaise Pascal	Commune	1 759
<b>58</b>	Élargissement de la rue Lespinasse	Commune	1 226
<b>59</b>	Création d'un giratoire au niveau du carrefour avenue Tissandié - chemin de Brioudes- rue de Lespinasse	Commune	1 110
<b>60</b>	Création d'un giratoire au niveau du carrefour chemin de Brioudes- rue St Jean Baptiste- chemin de Lacombe	Commune	613
<b>61</b>	rétablissement du chemin rural de Cohous	Commune	979

<b>N°</b>	<b>Destination</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>
<b>63</b>	Création d'une voie de désenclavement à Estantens	Commune	1 846
<b>64</b>	Élargissement du chemin du Pontil avec la création d'une aire de retournement	Commune	1 107
<b>65</b>	Création d'un giratoire : RD 43 b - avenue d'Ox	Département	822
<b>66</b>	Élargissement de la rue de Gagin	Commune	2 326
<b>68</b>	Prolongement du chemin de Rudelle jusqu'au château de Rudelle	Commune	2 778
<b>69</b>	Création d'un chemin piétonnier en bord de Louge	Commune	313
<b>70</b>	Création d'un poste de relèvement	Commune	40
<b>72</b>	Création d'un bassin de rétention	Commune	918
<b>73</b>	Création d'une voie reliant l'avenue J. Douzans à la voie future prolongeant le chemin du petit Castaing	Commune	112
<b>74</b>	Aménagement de la place Mercadar et élargissement de la rue Castelvialh	Commune	96

## LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE AU TITRE DE L'ARTICLE L 151-41 DU CODE DE L'URBANISME

<u>Numéro de la servitude</u>	<u>Situation</u>	<u>Zonage au PLU</u>	<u>Référence cadastrale et superficie</u>	<u>Définition du programme</u>
<b>1</b>	Avenue Douzans	UBb	AS 242-246-17 : 9500 m <sup>2</sup>	60 % minimum du nombre de logements réalisés doit être affectés aux logements aidés
<b>2</b>	Rue Notre Dame	UA a	EL n° 116 pour partie soit 2743 m <sup>2</sup> ; EL n°117 : 694 m <sup>2</sup> ; EL n° 122 : 3204 m <sup>2</sup> ; EL n° 123 : 2000 m <sup>2</sup> ; EL n°124 : 727 m <sup>2</sup> ; EL n°224 pour parties soit 5648 m <sup>2</sup> ; Et EL n°225 : 2000 m <sup>2</sup> . <u>Total : 1,7 ha</u>	70% de logements conventionnels, 30% de logements sociaux dont 25 % en locatif et 5 % en accession et un équipement public sportif ou culturel sera autorisé.